



# SNUipp –FSU

19 Bld Wallach 68100 MULHOUSE

Tel: 03 89 54 92 58 E-mail : [snu68@snuipp.fr](mailto:snu68@snuipp.fr)



Le SNUipp-FSU est membre de la FSU (Fédération syndicale Unitaire), première fédération syndicale de l'Education Nationale.

TOUS ENSEMBLE, PLUS FORTS, pour défendre l'école publique et nos droits.

**N'hésitez-plus, syndiquez-vous au SNUipp du Haut-Rhin !**

Le bulletin d'adhésion en cliquant sur le lien : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article258>

**Se syndiquer en ligne pour 2016-2017 : <https://adherer.snuipp.fr/68>**

Vendredi 17 juin 2016

Ce message sur le site : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article3938>

- 1) **Nouveau décret sur les ORS : occasion manquée**
- 2) **Rythmes scolaires : Un rapport qui appelle une remise à plat**
- 3) **DIRECTION : compte-rendu du groupe de travail**
- 4) **CUI-AESH-Rassemblement le 22 juin 2016 à Colmar**
- 5) **CAPD Mouvement : 29 et 30 juin 2016**
- 6) **Oubliés de la revalorisation : les propositions du ministère**
- 7) **Journée de pré rentrée**

## 1) **Nouveau décret sur les ORS : occasion manquée**

Le ministère vient de présenter un nouveau décret pour les obligations de service des enseignants du primaire (24 h devant élèves et 108 heures annualisées). Un texte qui aurait pu être l'occasion d'avancer vers une première baisse de notre temps et charge de travail, mais au final, le projet se limite à un simple toilettage réglementaire des 108 heures.

L'amendement du SNUipp-FSU proposant la suppression des 36 heures d'APC n'a pas été retenu.  
( **Pour** : FSU, CGT, FGAF, FO ; **Contre** : CFDT ; **Abstention** : UNSA)

Lire l'article : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article3935>

## 2) **Rythmes scolaires : Un rapport qui appelle une remise à plat**

Alors que le rapport sur l'efficacité pédagogique de la réforme des rythmes scolaires est enfin publié, les affirmations ministérielles au sujet d'un lien mécanique entre nouveaux rythmes et réussite des élèves se trouvent quelque peu ébranlées.

Lire la suite : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article3932>

## 3) **DIRECTION : compte-rendu du groupe de travail**

Lors du dernier groupe de travail « direction d'école » du 15 juin 2016, plusieurs thèmes ont été abordés. Formation continue des directeurs, réunions, décharges des petites écoles, TBE, ...

Pour lire le compte-rendu : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article3940>

## 4) **CUI-AESH-Rassemblement le 22 juin 2016 à Colmar**

Pour sortir de la précarité  
Pour améliorer leurs conditions d'emploi et leurs salaires  
RASSEMBLEMENT LE 22 JUIN 2016  
à 15h devant la DSDEN [21 rue Henner](#) à COLMAR  
(tous les collègues souhaitant venir en soutien seront les bienvenus)

**Lire l'article et le tract :** <http://68.snuipp.fr/spip.php?article3934>

## **5) CAPD Mouvement : 29 et 30 juin 2016**

La CAPD qui nommera les collègues sans poste aura lieu les mercredi 29 et jeudi 30 juin.  
Rappel de nos deux permanences :

**deux permanences à l'ESPE** les **lundi 27 et mardi 28 juin de 16h à 18h**

**deux permanences à Mulhouse** les **lundi 27 et mardi 28 juin de 16h à 18h**

(au local du SNUipp FSU, 19 boulevard Wallach)

Pensez à nous faire parvenir **vos fiches syndicales de contrôle** : <http://68.snuipp.fr/spip.php?article3889>

## **6) Oubliés de la revalorisation : les propositions du ministère**

Un groupe de travail ministériel a examiné ce 16 juin la situation indemnitaire, aujourd'hui dépassée, pour certaines fonctions exercées par les PE. Si des propositions vont dans le bon sens, d'autres sont insuffisantes, ou inexistantes, ou tout simplement inacceptables.

**Décryptage :** <http://68.snuipp.fr/spip.php?article3936>

## **7) Journée de pré rentrée et calendrier scolaire**

Le calendrier officiel annonce une journée de pré rentrée le mercredi 31 août 2016.

La deuxième journée n'existe plus. Elle a été transformée en 2 demi-journées (ou horaire équivalent), prises en dehors des heures de cours, qui pourront être dégagées durant l'année scolaire, afin de permettre des temps de réflexion et de formation sur des sujets proposés par les autorités académiques.

Si toutefois l'équipe décide de la nécessité d'une deuxième journée avant la rentrée, elle peut utiliser la journée de solidarité sans oublier d'en informer son IEN.

**Le calendrier 2016-2017 :** <http://68.snuipp.fr/spip.php?article3937>